

**PRODUITS FORESTIERS ARBEC SENC**

**GROUPE DES PRODUITS FORESTIERS**

**DIVISION ST-GEORGES  
PANNEAUX OSB**

**MANUEL DE FAÇONNAGE**

**POUR**

**TIGES DE PEUPLIERS (TREMBLES)**

**FORÊT PUBLIQUE ET PRIVÉE**

## **INTRODUCTION**

Ce document est complémentaire aux exigences de qualité de façonnage des tiges de peupliers que l'on retrouve dans les contrats entre nos fournisseurs et Produits Forestiers Arbec senc, division St-Georges, Panneaux OSB dont l'usine est située à St-Georges de Champlain.

Le contenu de ce manuel est composé d'une liste d'exigences de qualité et d'une série d'illustrations concernant l'ébranchage des tiges de peupliers.

Ce manuel a donc été conçu pour fournir les outils nécessaires aux contremaîtres d'exploitation ainsi qu'aux travailleurs forestiers qui façonnent les tiges.

Nous vous remercions de votre collaboration et demeurons disponibles pour tous renseignements additionnels.



PRODUITS FORESTIERS ARBEC  
DIVISION ST-GEORGES  
PANNEAUX OSB

## EXIGENCES DE QUALITÉ BOIS FEUILLUS POUR PANNEAUX OSB

- Essence : Tremble (PET)
- Diamètre minimum à la souche : 10 cm (4 ")
- Diamètre minimum au houppier : 10 cm (4 ")
- Longueur : Les tiges sont en longueur sans prélèvement de billots ou entièrement tronçonnés en billots de 93 pouces de long (2,36 mètres). Pour les opérations mécanisées, les tiges en longueur doivent être étêtées en multiple de 93 pouces (2,36 mètres).
- Billots : Maximum 4.72 m (15.5 pi).  
Tous les billots doivent être tronçonnés à 4.72 m maximum, l'excédent ne sera pas considéré pour le volume échantillonné.
- Étêtage : Toutes les tiges ou billots doivent être sciés aux 2 bouts le plus perpendiculairement possible à l'axe.
- Ébranchage : Les tiges ou billots doivent être libre de toutes branches sur toute sa longueur.
- Les tiges ou billots : Ne doivent renfermer aucun corps étranger, tel que pièce de métal, sable, clou, etc.
- Les tiges ou billots endommagés par le feu ou les insectes sont refusés.
- Les chargements contenant plus de 5% en volume de bois défectueux, y compris rebuts, bois morts, bois endommagés par le feu ou les insectes peuvent être refusés en entier.
- Les tiges ou billots qui ne rencontrent pas ces exigences de qualité sont rejetés et par conséquent, ne servent pas à l'établissement du volume échantillonné. De plus, les voyages qui ne rencontrent pas ces exigences de qualité peuvent être refusés en par partie ou en entier.
- Le bois en longueur transporté ne doit pas comporter de parties de tiges ni de billots insérés dans le voyage de bois.
- Endroit de livraison : Usine Produits Forestiers Arbec, panneaux OSB à St-Georges de Champlain.

## ÉBRANCHAGE



- Les noeuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc



## ÉBRANCHAGE



- Les tiges doivent être libres de toutes branches



## ÉBRANCHAGE



- Les tiges doivent être libres de toutes branches
- Les noeuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc



## ÉBRANCHAGE



- Les tiges doivent être libres de toutes branches



## ÉBRANCHAGE



- Les tiges doivent être libres de toutes branches
- Les noeuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc

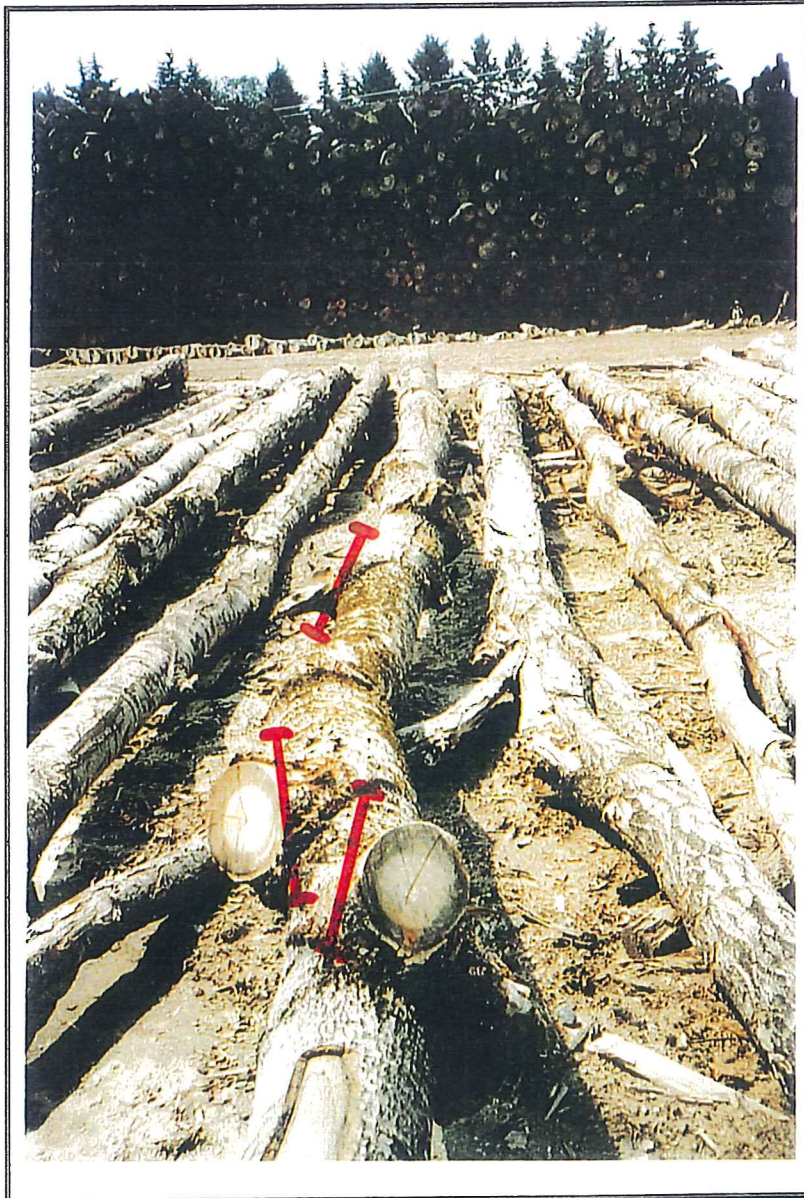


## ÉBRANCHAGE



- Les tiges doivent être libres de toutes branches

## ÉBRANCHAGE



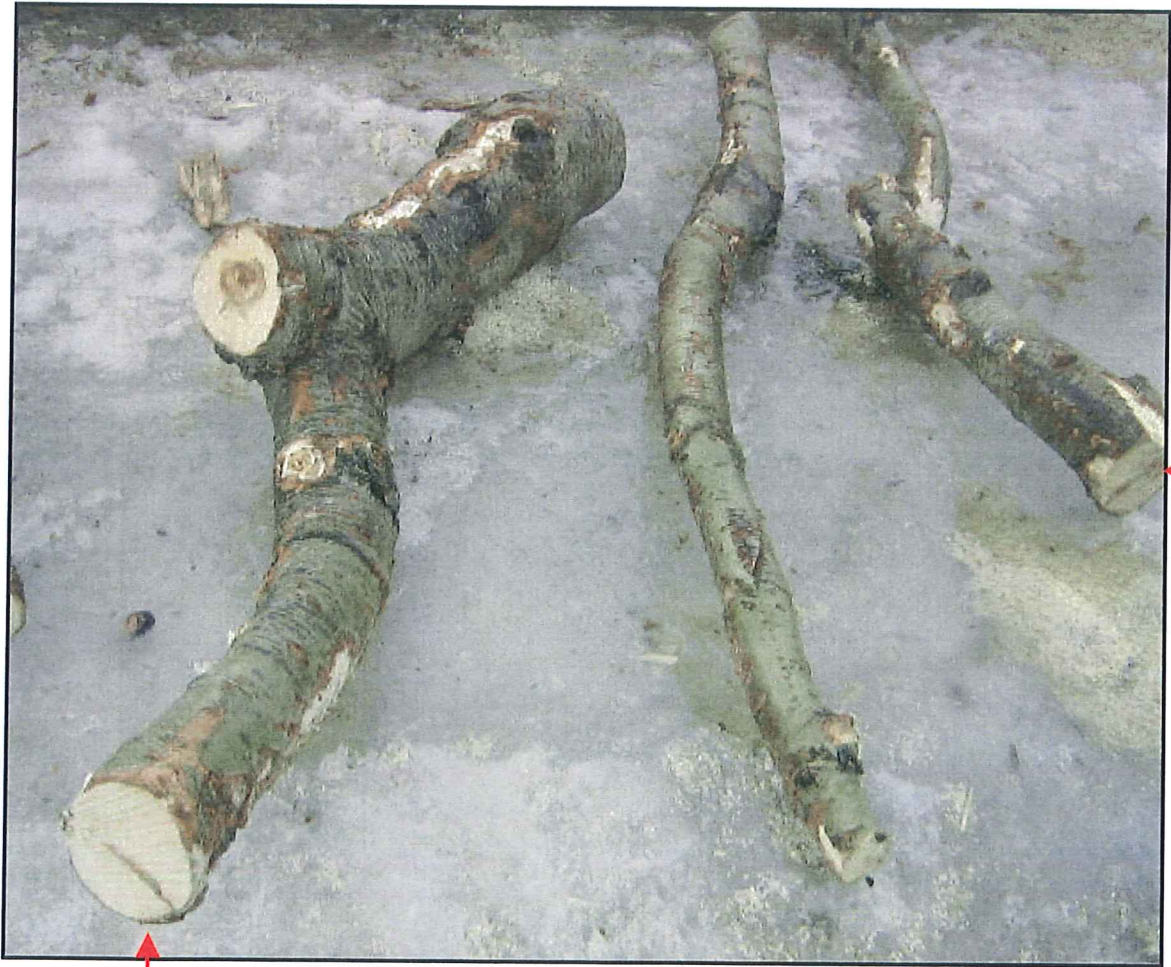
- Les noeuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc



**Bonne manière  
de façonner les billes de 93 po**

**et**

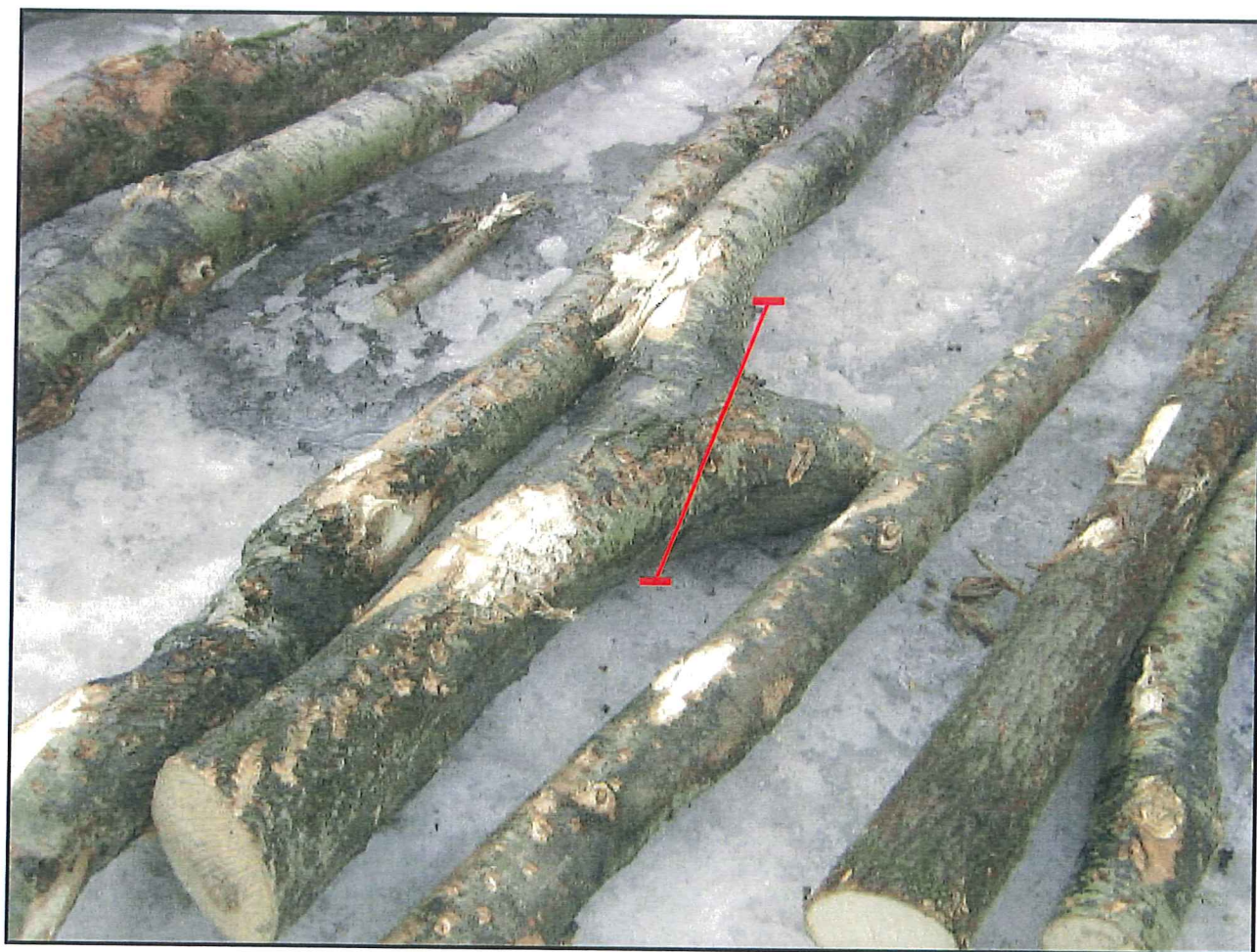
**Quelques exemples  
de billes inutilisables**



Rejet

Rejet





- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.



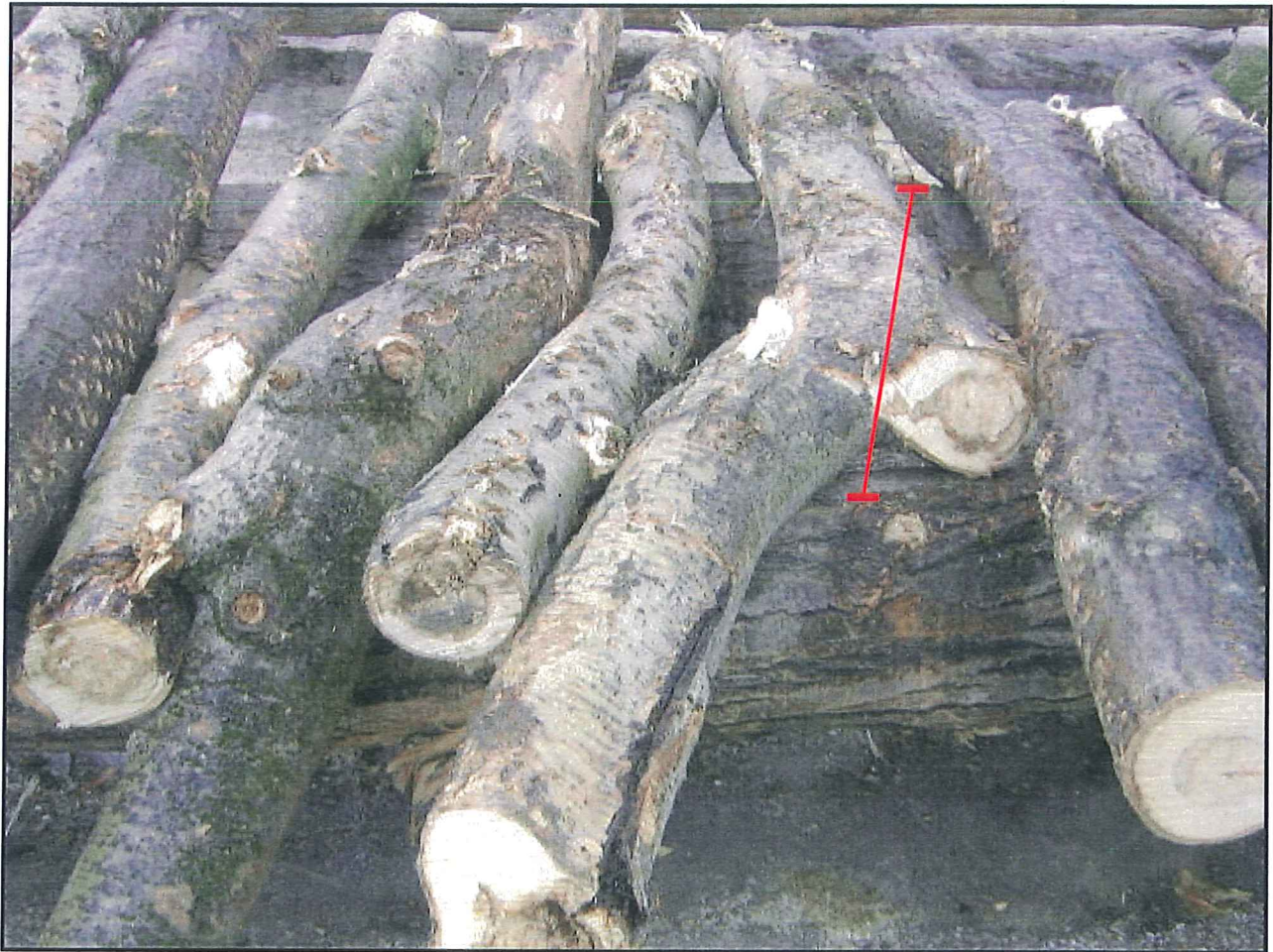
- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.





Rejet





- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.





- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.



- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.





- Les nœuds doivent être rasés à l'affleurement du tronc.